

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

BRETAGNE

BulletinsTechniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°09 du 07 avril 2005 - 4 pages

Grandes Cultures

désherbage pour la qualité de l'eau, maladies et parasites

La mise en oeuvre du suivi phytosanitaire nécessaire pour la réalisation de ces bulletins est effectuée par la DRAF-SRPV et la FEREDEC de Bretagne. Elle bénéficie du soutien du Conseil Régional de Bretagne.



COLZA

Stade :

F1 (premières fleurs) à G1 (1[ères] siliques).

Charançons des siliques :

Les parcelles ont largement dépassé le stade sensible aux méligèthes et, même s'ils sont présents dans les parcelles, leur présence est devenue bénéfique pour la pollinisation.

Des arrivées de charançons des siliques sont enregistrées : le stade sensible à ce ravageur correspond surtout aux stades G2 - G3 (premières siliques faisant plus de 2 cm) : leurs piqûres de pontes constituent une porte d'entrée pour les cécidomyes.

Il est encore trop tôt pour intervenir contre les charançons. Surveiller les parcelles : une protection sera à envisager à partir du stade G2 si l'on observe plus d'un charançon pour 2 plantes. Observer en plusieurs endroits de la parcelle car la protection peut parfois se limiter aux bordures.

Pucerons cendrés :

Quelques colonies de pucerons cendrés sont signalées, comme à Trégarantec (29) mais la présence de cet insecte semble encore limitée dans la région.

Surveiller attentivement les parcelles car la nuisibilité potentielle des pucerons est plus importante à ces stades encore précoces : une intervention se justifie à partir de 2 colonies par mètre carré.

Maladies :

Aucune maladie n'est observée actuellement. Le risque sclérotinia est fonction de l'historique parcellaire et sera plus ou moins élevé suivant la pluviomètrie au moment de la chute des pétales. Les températures peu élevées, comme prévues dans les 3 jours prochains, diminuent ce risque.

Pour les parcelles concernées, si le climat est favorable, prévoir une intervention dès la chute des premiers pétales (voir note commune du bulletin précédent).

CEREALES

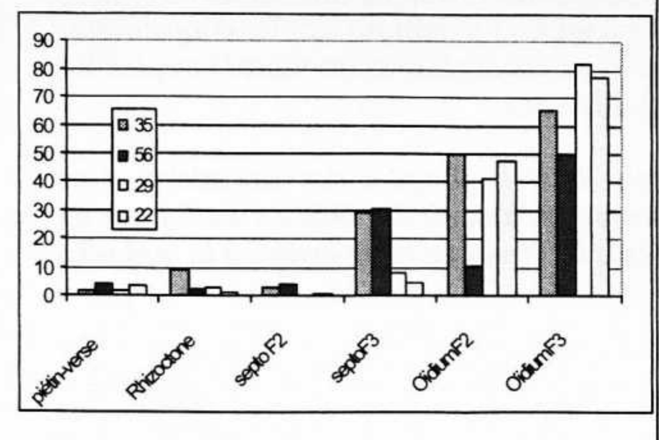
Blé tendre d'hiver :

Stade :

Fin redressement à 2 nœuds.

Les observations maladies de cette semaine dans le réseau donne la situation suivante :

Graphique n°1 : Pourcentages de pieds attaqués par les principales maladies



Piétin-verse :

Avec l'approche du stade 2 nœuds, on arrive en fin de période pour une éventuelle protection. Quelques symptômes sont notés sur variétés et parcelles sensibles mais le risque est parmi les plus bas de ces dernières années.

Prochain bulletin : le 21 avril 2005.



Colza :

Pas d'intervention mais vigilance à assurer vis à vis des pucerons, charançons et sclérotinia.

Céréales :

Attention toujours à l'oïdium et aux maladies sur orge.

Note commune ravageurs du sol maïs.

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
280, rue de Fougères
35700 RENNES

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P. MICHON
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

0250970108100067 30203

Oïdium :

Comme le graphique le résume, cette maladie est très présente cette année mais elle est capricieuse et il faut vraiment une surface foliaire couverte importante pour qu'elle soit nuisible. Quand les intensités ne sont pas fortes, il est donc indispensable de surveiller régulièrement les parcelles. Des pluies conséquentes peuvent ainsi être défavorables à la maladie.
Le facteur variétal est très net. Dans le tableau ci-dessous, on voit ainsi que sur une plate-forme variétale, Orvantis se montre la plus sensible. Des variétés comme Charger, Limes, Soissons sont peu concernées…

Observations de l'oïdium sur les F2 :

Variété	Fréquence d'attaque dans tout le réseau	Surface couverte sur la plateforme de Clayes
mélanges	13,8	
ALTRIA	30,8	
APACHE	34,2	2,9
BASTIDE	39,2	4,2
BOSTON	15,0	
CAPHORN	65,3	4,6
CHARGER	25,0	
FRELON	52,5	
ISENGRAIN	41,4	2,1
LIMES	20,0	
MERCURY	65,0	
ORATORIO	76,3	3,3
ORVANTIS	53,9	8,3
PR22R28	40,0	
SPONSOR	37,7	
TAPIDOR	70,0	
TREMIE	29,2	
SOISSONS	0,0	

Surveiller l'évolution de l'oïdium particulièrement sur les variétés sensibles. N'envisager une intervention spécifique que si l'attaque est importante et la maladie en progression.

Septoriose :

Les premiers symptômes commencent à apparaître sur les F3 (soit en moyenne pour le stade 1 nœud les F5 définitives). Le risque donné par le modèle évolue mais il est encore faible à modéré (fort pour les zones côtières les plus pluvieuses).

Attendre pour intervenir dans la plupart des situations. Une protection pourra être envisagée à partir du stade 2 nœuds pour les variétés les plus sensibles si le climat reste favorable à la maladie.

Triticale :

Stade :

1 à 2 noeuds.

Pour les parcelles du réseau, la situation est très saine même si on observe un peu d'oïdium sur du Carnac à Lalleu (35) et un peu de rhynchosporiose sur une parcelle de Rotego à Thourie (35).

Attendre la sortie de la dernière feuille avant d'envisager une intervention pour la plupart des situations. Attention toutefois aux variétés qui pourraient se montrer sensibles à l'oïdium.

Orge d'hiver :

Stade :

1 à 2 noeuds.

La rouille naine est la maladie la plus présente et concerne notamment la variété Orélie mais elle est aussi observée sur des parcelles de Menhir et Dolmen.
L'helminthosporiose est notée plus faiblement sur les mêmes variétés.

Assurer une protection sur les parcelles atteintes par la rouille et l'helminthosporiose. Les parcelles saines peuvent attendre et cela peut permettre de n'y envisager qu'une intervention.

NOTE TECHNIQUE SPV - ARVALIS – Institut du végétal

LA LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS SOUTERRAINS EN CULTURE DE MAÏS

L'objectif de cette note commune Arvalis-institut du végétal - SPV est de présenter un état des lieux et le raisonnement de la lutte contre les larves de taupins et les scutigérelles sur maïs pour la campagne 2005. Les nouvelles connaissances issues d'un réseau de surveillance biologique du territoire du risque taupins (dispositif présenté à la fin de cette note), sont susceptibles de faire évoluer ces conseils de lutte.

Différents ravageurs en recrudescence :

Les dégâts de taupins et de scutigérelles sont en recrudescence dans les cultures de maïs ces dernières années et en particulier en 2004 suite à des conditions climatiques particulièrement favorables à leurs dégâts. D'autre part, pour la première fois depuis de nombreuses années, des attaques de vers blancs (Hannetons) ont été signalées en 2004.

Les dégâts de taupins sur maïs sont dus au genre *Agriotes*. Quatre espèces majoritaires sont responsables des dégâts : *Agriotes sordidus*, *A. sputator*, *A. lineatus* et *A. obscurus*.

Dans le Sud-Ouest et en Poitou-Charentes, *A. sordidus* domine largement. Il en est de même dans le Sud-Est. Il est, par exemple, capable de prospérer en monoculture de maïs. Les quatre espèces sont présentes en mélange dans le Centre-Ouest. Au nord de la Loire, *A. sordidus* est quasiment absent.

A. sordidus présente un cycle court (12 à 18 mois) alors que les trois autres espèces ont un cycle long de 4 à 5 ans. *Agriotes sordidus* présente un fort potentiel de développement qui peut expliquer sa présence fréquente dans certains secteurs géographiques. Nous le constatons même en monoculture de maïs dont les caractéristiques sont a priori moins favorables au devenir des pontes et des jeunes larves par l'absence de couverture du sol après la levée.

Les taupins peuvent être très nuisibles en provoquant dès le départ de la culture une perte de densité (disparition de plantes ou tallages improductifs).

Les scutigérelles sont des " mille-pattes " (myriapodes) dont les dégâts se répartissent par foyers. Il n'y a pas de stade aérien. Les attaques sont observées sur les racines au jeune stade des plantes. Le volume de terre exploitée par la plante est plus faible et se traduit par une diminution de vigueur de la culture de la zone affectée. La hauteur des plantes et la taille des épis sont réduites.

La recrudescence des ravageurs de sol (taupins et scutigérelles) ces dernières années pourrait trouver un début d'explication par la disparition de l'arrière effet des traitements en plein notamment à base de lindane.

Une lutte rendue sensiblement plus difficile :

La suspension des traitements de semences à l'imidaclopride et au fipronil couplée avec l'interdiction programmée des organophosphorés et l'arrêt des innovations laissent peu de solutions chimiques aux maïsiculteurs pour protéger leur production vis-à-vis des ravageurs souterrains.

Les seules solutions chimiques disponibles sont les carbamates et le chlorpyriphos-éthyl sous forme de microgranulés à appliquer en localisation au semis.

Photo n°1 : Larve de taupins

Source : FEREDEC Bretagne

Toutefois, ces traitements insecticides ont des efficacités limitées. D'une part, les carbamates présentent une efficacité faible dans les parcelles où cette famille d'insecticides a été très utilisée. La perte d'efficacité est due à une multiplication des microorganismes de sol responsables de leur dégradation (phénomène de biodégradation accélérée).

D'autre part, le chlorpyriphos-éthyl possède une efficacité insuffisante vis-à-vis des taupins et une action moyenne vis-à-vis des scutigérelles.

Afin de permettre aux producteurs de maintenir une production correcte, le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation de la Pêche et des Affaires Rurales a accordé une dérogation pour le chlorméphos dans sept départements où les problèmes de biodégradation de carbamates sont les plus fréquents : Pyrénées-Atlantiques, Landes, Hautes-Pyrénées, Gers, Puy-de-Dôme, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne.

Cette dérogation concerne le maïs (maïs grain, maïs fourrage, maïs semence) et le maïs doux. Elle est assortie d'une condition de teneur en matière organique. Seuls les sols renfermant plus de 2 % de matière organique, dans les départements préalablement cités, peuvent recevoir du chlorméphos. D'autre part, il est demandé à la firme détentrice de la molécule de réaliser des analyses de résidus sur un nombre défini de cultures de maïs et de maïs doux avant la récolte.

Le chlorméphos est un insecticide efficace vis-à-vis des taupins et très partiellement des scutigérelles. Il ne subit pas une biodégradation accélérée.

La protection insecticide du maïs contre les taupins doit être mise en oeuvre de manière raisonnée en ciblant les situations les plus favorables à la présence d'infestations, telle que décrites ci-dessous :

· semis derrière une prairie permanente ou temporaire ou une jachère sans travail du sol pendant au moins deux ans.

· semis dans une parcelle où la présence de larves et/ou de dégâts a été constatée de manière significative au moins une fois lors des deux dernières campagnes.

La protection contre les scutigérelles est également basée sur le constat d'attaques les années précédentes, mais trouvera une solution plus performante dans le recours à des dates de semis qui permettent une croissance rapide de la plante.

Des méthodes agronomiques à privilégier :

Dans tous les cas il convient de privilégier, lorsque cela est possible, des moyens non chimiques pour contrôler ces insectes :

1) Favoriser une levée rapide et vigoureuse du maïs : Favoriser une levée rapide et vigoureuse du maïs permet de raccourcir la durée du stade sensible de la culture aux taupins. En situation à risque il est donc conseillé de semer dans un lit de semences affiné et suffisamment réchauffé en évitant les semis trop précoces. Si l'état du sol ne permet pas de satisfaire ces conditions, l'apport d'engrais stater peut aussi permettre de passer un cap difficile en conditions limite pour la croissance de la plante.

2) Pratiquer un travail du sol de nature à réduire les populations de taupins : Les façons culturales et notamment les labours en conditions séchantes permettent d'exposer les pontes de taupins et de limaces et de réduire les populations. Si cette pratique est agronomiquement compatible avec votre sol, la mettre en œuvre ou la maintenir en situation à risque.

Un réseau de surveillance du risque ravageur du sol à partir de 2005

Un risque ravageurs du sol pouvant évoluer :

Des évolutions plus ou moins rapides des pratiques culturales, non labour, couvert permanent pourraient entraîner une évolution des ravageurs du sol, a priroi défavorable à la plante.
Parmi les facteurs pouvant potentiellement favoriser le développement de ces populations nous pouvons citer :

♦ La réduction du travail du sol dans les rotations à base de grandes cultures, travail moins fréquent et moins profond,

♦ Le développement de couverts végétaux spontanés ou encouragé au cours de l'interculture, pouvant permettre notamment des pontes d'adultes taupins et donc l'installation de nouvelles populations,

♦ Le développement des surfaces non cultivées (jachères, bandes enherbées qui constituent souvent des milieux favorables à la multiplication des taupins)

Par ailleurs, on observe depuis quelques années une progression apparente des populations de taupins à cycle court (12 à 18 mois) tel Agriotes sordidus, facteur de risque supplémentaire. La vigilance reste donc de mise.